

p.01 124.31.

RAPPORT AU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL sur le voyage d'un
groupe de parlementaires suisses en Egypte, Jordanie et Syrie,
sur invitation de la Ligue des Etats arabes

Dates du voyage : du 2 au 12 février 1976

Membres du groupe :

MM. René Felber, Conseiller national, Le Locle, chef du groupe
Carlos Grosjean, Conseiller aux Etats, Auvernier
Felix Auer, Conseiller national, Bottmingen
Pier-Felice Barchi, Conseiller national, Lugano
Walter Biel, Conseiller national, Zürich
Roger Mugny, Conseiller national, Lausanne
Jean Wilhelm, Conseiller national, Porrentruy
Robert Comtesse, v/président du Grand Conseil neuchâtelois,
Cortaillod
Lucien Granger, journaliste, Neuchâtel

A l'exception de MM. Biel et Wilhelm, tous les membres du groupe
étaient accompagnés de leur épouse.

Personnalités rencontrées au cours d'audiences ou de discussions :

Egypte : S.E. le Président A. El Sadate
S.E. Sayied Marei, Président de l'Assemblée du Peuple
S.E. Ismael Fahmi, ministre des Affaires étrangères
S.E. le Secrétaire d'Etat près du Ministre de l'Eco-
nomie
S.E. Osman Ahmed d'Osman, Ministre de l'habitation et
de la reconstruction
Le Président et les membres de la Commission des
relations extérieures de l'Assemblée du Peuple
S.E. Mahmoud Riad, Secrétaire général de la Ligue des
Etats arabes

Jordanie : S.M. le Roi Hussein
S.E. Bahjat Talhouni, Président du Sénat
plusieurs membres du Sénat
S.E. Zeid Rifai, Premier Ministre
S.E. Mohamad Said Nabulsi, Gouverneur de la Banque
centrale de Jordanie

Syrie : S.E. Mohamad El Malabi, Président du Conseil du Peuple
plusieurs membres du Conseil du Peuple
S.E. le Vice-ministre des Affaires étrangères
S.E. le Ministre de l'Economie
S.E. Khaled Al-Fahoum, Président du Conseil national
palestinien
M. Abdullah Al Ahmar, Secrétaire général adjoint
du Parti Baas Arabe Socialiste

Les visites suivantes ont été faites : En Egypte, Ismaïlia et le Canal de Suez, des visites touristiques au Caire, en Jordanie, un camp de réfugiés Palestiniens, Petra, Accaba, Jerrash, en Syrie, un camp de réfugiés Palestiniens, Busra, les écoles des Enfants des Martyrs, à Damas.

Au cours des entretiens que nous avons eus avec nos hôtes, nous avons pu mesurer les différences existant entre les divers points de vue en ce qui concerne le règlement du conflit israélo-arabe.

Un point commun cependant : il n'y aura pas de paix au Proche Orient sans règlement du problème palestinien, sans reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Le Président El Sadate a précisé qu'il ne tenait pas à nous voir partager nécessairement son point de vue, mais qu'il voulait sentir notre pays et ses autorités attentifs aux problèmes du Proche Orient et objectifs dans leur jugement.

Il a signalé à notre groupe que, grâce à la récupération des puits de pétrole du Sinaï, à la suite de l'accord partiel avec Israël, l'Egypte exportait un peu de pétrole.

La réouverture du canal de Suez a été suivie d'un trafic supérieur aux prévisions. La première année de trafic rapportera à l'Egypte environ 400 millions de dollars. Conscient des difficultés intérieures, le Président égyptien nous a souligné les besoins énormes de son pays dans tous les domaines. Il faut résoudre les problèmes intérieurs et reconstituer l'infrastructure complètement détruite. Il a fait un appel pressant aux investisseurs suisses. Le Caire est menacé d'asphyxie, plus de 8 millions d'habitants y vivent, il faut absolument créer ailleurs des cités nouvelles et ainsi des nouveaux postes de travail pour freiner l'immigration des campagnes vers la capitale.

Les nouvelles dispositions légales égyptiennes, qui garantissent les investissements étrangers, permettant leur rapatriement au bout d'un certain temps, sur la base d'un contrat, et autorisant le rapatriement annuel de tous les bénéficiaires, ont été rappelées.

Nous avons remarqué une certaine agitation à propos des prochaines élections qui auront lieu en octobre 1976. Alors que l'année passée la délégation parlementaire officielle en Egypte n'a pas senti l'impopularité, ni entendu aucune critique à l'égard du pouvoir, plusieurs allusions ont été faites cette année pour critiquer l'impuissance du Président et du gouvernement à résoudre les problèmes intérieurs. On reparle en particulier de la nécessité de recréer des partis politiques et on critique ainsi l'unité factice de l'Union socialiste arabe.

Le Président Marei a insisté sur la garantie de l'expression et a souligné qu'un candidat non membre de l'Union socialiste arabe pourrait se présenter aux élections. Il a admis que des partis seraient créés en Egypte, mais que cela ne pouvait naître que de la volonté populaire. Un décret présidentiel ne suffirait pas à constituer des partis.

Nous avons constaté un certain népotisme à l'intérieur du pouvoir (liens entre Sadate et Marei et entre Sadate et le Ministre Osman Ahmed Osman).

En ce qui concerne la politique extérieure, le Président Marei a déclaré qu'il n'y avait qu'une alternative au Proche Orient : ou la politique égyptienne l'emportait ou les extrémistes et quelques pays "durs" risquaient d'entraîner la région dans une nouvelle guerre.

Monsieur Ismail Fahmi, Ministre des Affaires étrangères, a rappelé le but unique des Arabes, pour indiquer ensuite qu'il y avait des différences stratégiques entre les divers Etats pour résoudre le problème du Proche Orient. Il a insisté sur le fait que l'état de non guerre non paix était infiniment dommageable pour son pays qui demeurait ainsi paralysé !

Monsieur Fahmi est extrêmement prudent dans ses déclarations, fort longues d'ailleurs.

Le Président de la Commission des relations extérieures, de l'Assemblée du Peuple et ses collègues ont insisté sur le fait que la politique extérieure de l'Egypte tenait compte de la volonté du peuple et du parlement qui l'appuyaient.

Ils regrettent le manque d'unité des pays européens et surtout souhaitent une cohésion des pays méditerranéens, afin que la Méditerranée devienne un "lac de paix". Cela ne sera possible que lorsque le problème du Proche Orient sera résolu.

La Suisse est un pays neutre et un pays de paix qui doit aider l'Egypte sans lui dicter ce qu'elle doit faire.

La thèse des frontières sûres géographiquement ou topographiquement a été critiquée. Les armes modernes sophistiquées ne respectent aucune frontière, seule une paix juste et garantie est considérée comme sûre.

Le Secrétaire d'Etat à l'Economie a souligné l'importance du marché Proche oriental pour un pays industrialisé. Il a donné des renseignements concernant le niveau de la formation technique des cadres égyptiens et déclare que près de 400.000 Egyptiens travaillaient à l'étranger.

Il apparaît que les ouvriers qualifiés, contremaîtres, spécialistes de l'entretien n'existent pas en suffisance.

L'Egypte procède à une approche pragmatique du problème de développement. Elle recherche des importations et surtout des investissements.

Les principaux domaines économiques qui doivent être développés sont : industrie textile, industrie chimique, "engineering", agro-industrie.

Monsieur Osman Ahmed Osman, Ministre de l'habitat et de la reconstruction, est chargé plus particulièrement du développement de la zone du canal de Suez. Un plan d'investissement de 10 milliards de dollars a été établi. Il faudra réaliser et restaurer les installations portuaires, les télécommunications, les réseaux d'électricité, les routes et chemins de fer, les ponts.

Le manque de logements est grave et l'Egypte s'intéresse à la pré-fabrication d'unités d'habitation. Le ministre insiste sur les fa-veurs accordées aux investisseurs étrangers : zone franche de

Port-Saïd, réduction ou suppression des taxes, protection des investissements et rapatriement des bénéficiaires. Il aimerait pouvoir bénéficier des expériences suisses, également dans le secteur de l'hôtellerie. L'Egypte, pays de plus en plus touristique, manque cruellement d'hôtels.

Il insiste sur le fait que son pays représentait la meilleure région pour investir et que c'était la meilleure époque. Le Ministre est prêt à n'importe quel moment à répondre aux offres ou aux demandes de renseignements.

JORDANIE

L'entretien avec S.M. le Roi Hussein a été très protocolaire. Le Roi a cependant répondu à la question de savoir s'il était prêt à accepter la création d'un Etat palestinien dans la Cisjordanie actuelle, que cela serait possible et qu'ensuite on organiserait un referendum d'autodétermination, les Palestiniens pourraient aussi choisir de demeurer Jordaniens et même Jordaniens dans le cadre d'un pays fédératif, comme la Suisse.

Monsieur Zeid Rifai, Premier Ministre, a fait un exposé général et historique du conflit israélo-arabe. Il a rappelé l'installation artificielle d'un Etat juif sur terre arabe, la non reconnaissance de cet Etat par les Etats arabes et la fuite des Palestiniens qui avaient perdu tous leurs droits en Israël.

Il a particulièrement attaqué la "loi du retour" pratiquée en Israël.

Comme le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Monsieur Mahmoud Riad, rencontré au Caire, le Premier Jordanien condamne la politique d'immigration d'Israël qui conduit tout droit à une politique d'expansion. La résolution 242 des Nations Unies est une concession des Arabes puisqu'elle reconnaît le droit à Israël d'exister.

Israël doit se retirer des territoires arabes occupés et c'est un préalable à toute négociation. Le vrai problème, c'est celui de l'identité du peuple Palestinien.

Attaque également des positions égyptiennes qui affaiblissent le front arabe et n'obtiennent rien de suffisant.

Affirmation de la politique commune syro-jordanienne. La Jordanie ne demande pas la liquidation de l'Etat d'Israël, mais pose les conditions publiées lors de la conférence de Rabat.

La Jordanie est un petit pays de 2 millions d'habitants avec une capitale moderne de 700.000 habitants. Le pays manque de main d'oeuvre, l'infrastructure y est en excellent état et tout est bien entretenu et propre. Le Gouverneur de la Banque Centrale, Monsieur Nabulsi, a exposé le plan quinquennal en vigueur depuis le 1er janvier 1976. Les investissements bruts sont calculés à 765 millions de dinars jordaniens (13 D = Fr.s. 8.15), dont 49.9% formés par le secteur public et 50.1% par le secteur privé. Le capital net du secteur public (emprunts, excédents de la balance des paiements, etc.) déduction faite du remboursement des dettes et de leurs intérêts, s'élèvera à 382 millions de dinars. Le secteur privé formera un capital net de 382 millions.

Les investissements seront ventilés selon les priorités suivantes :

1. Agriculture et projets d'adduction d'eau et d'irrigation
2. Industrie, mine et électricité
3. Bâtiments et constructions du gouvernement
4. Transports et communications
5. Services sociaux, éducation, affaires religieuses
6. Tourisme, antiquité, information.

Le pays s'intéresse aux produits suisses et aux investissements étrangers.

Au cours de notre bref séjour, le Parlement ayant été dissous par le Roi, nous avons rencontré des membres du Sénat qui nous ont accompagnés dans nos visites.

L'Université d'Amman est en pleine extension. Elle forme des médecins, des juristes, des ingénieurs, des biologistes et des licenciés en lettres. Une université technique sera construite.

L'hôpital militaire "Roi Hussein" que nous avons visité, est le plus moderne et le plus important du Proche Orient, 700 lits. On y pratique toutes les spécialités de la médecine moderne dans des conditions optimales.

Dans un camp de réfugiés Palestiniens érigé dès 1948, nous avons pu approcher la misère. Un des notables s'est exprimé pour nous recommander une neutralité active et nous rappeler qu'aucune paix ne serait possible tant que ses frères ne retrouveraient pas leur pays. Ce camp comptait un peu plus de 30.000 personnes. Dans tout le pays, nous avons eu le sentiment de rencontrer des gens calmes et bien organisés.

SYRIE

Monsieur Mohamed Ali El Malabi, Président du Conseil du Peuple, a rappelé la recherche constante de la paix, que menait la Syrie, à partir de données claires et en revendiquant le droit de pratiquer une politique nationaliste. La paix au Proche Orient est une condition à la paix en Europe.

La Syrie doit se développer rapidement et elle cherche donc à entretenir et à renforcer ses relations avec les pays d'Europe qui ont maintenant besoin des Arabes à cause de la crise économique qui sévit dans le monde occidental.

La paix ne peut se faire que par le retrait d'Israël de tous les territoires occupés. La Syrie, indépendante depuis 1945 seulement, a été confrontée dès 1948 aux exigences expansionnistes d'Israël.

La Syrie est un pays agricole qui a besoin d'énergie et de machines pour transformer elle-même ses produits.

Le ton est assez dur, le Président Malabi signale que selon lui, Israël ne sera jamais satisfaite, qu'elle a besoin de la guerre pour vivre et que son plan d'expansion s'étend de l'Euphrate au Niger. Il regrette l'accord Israélo-égyptien. Israël vise l'existence arabe, pour cela il faut une attitude unique. L'accord a figé les possibilités militaires de l'Egypte et attiré les Amé-

ricains. La Syrie ne veut aucune puissance étrangère chez elle, elle ne veut pas que le Proche Orient devienne un second Vietnam. L'Égypte a recouvré 13% de son territoire occupé par Israël, en 3 ans. A ce rythme, il faudrait 150 ans pour le tout !

Dès la première rencontre, nous comprenons que nous sommes dans un pays à parti unique, fort malgré ses dissensions internes.

Le ton est plus passionné, on cherche à convaincre son interlocuteur en attaquant les autres. On esquive les problèmes internes.

En visitant plus tard les écoles des Enfants des Martyrs, on retrouve ce ton de prosélytisme permanent sous forme de longues déclarations patriotiques et agressives. Les contacts personnels sont difficiles, mais on nous reçoit avec plaisir et chaleur.

Monsieur le Ministre de l'économie nous signale que la Syrie consacre actuellement le 70% de son budget à l'armée et à son équipement en armes. Il faut que les échanges commerciaux s'amplifient. Contre le coton, le pétrole et les tissus syriens, il faut acquérir des machines textiles, d'autres pour les sucreries, les papeteries, la pétrochimie et des centrales thermo-électriques (fuel).

La Syrie a besoin de fer à béton, de laminoirs et elle attend de la Suisse également des produits pharmaceutiques.

L'élévation du cours du franc suisse a touché la Syrie qui a dû renoncer à adjudger certaines commandes à des entreprises suisses.

Dans le cadre d'un plan quinquennal, la Syrie veut obtenir 240.000 ha de nouvelles terres cultivables. Elle a besoin de toutes installations d'irrigation, pompes, tracteurs, machines agricoles, machines à traire, etc.

Dans ce domaine de l'industrie, elle est prête à conclure des contrats de service et à acquérir les machines. Elle a planifié la réalisation de trois centrales thermiques, au fuel, de 150 MWA chacune.

Monsieur le Vice-Ministre des Affaires étrangères précise encore une fois que la politique extérieure syrienne est fondée sur une recherche de la paix, afin de promouvoir ensuite le développement intérieur.

Il rappelle la thèse générale arabe en reprenant l'historique du problème. Il est sensible à la quête d'informations que nous faisons en venant au Proche Orient.

La Syrie est prête à négocier avec de bonnes intentions à condition qu'Israël se retire des territoires occupés par son armée et que les Palestiniens, dont le sort est en jeu, soient associés aux négociations. Les principes de base sont la reconnaissance de l'existence du peuple palestinien et la reconnaissance de son identité politique, c'est à dire de son territoire.

Sans cesse on rappelle la coexistence entre Juifs et Arabes, peuples sémites, dans les pays du Proche Orient avant la création d'Israël. La qualité religieuse de l'Etat israélien est contestée. Le Ministre déclare que son pays est opposé au terrorisme.

Monsieur Khaled Al Fahoum, Président du Conseil national palestinien est un homme très jovial et affable, qui nous reçoit chaleureusement. En nous indiquant dans le détail la composition et le fonctionnement du Conseil national palestinien, il nous précise que le terrorisme est formellement condamné par lui-même et par les autorités palestiniennes. Il nous prie cependant de tenir compte de la difficulté du problème avant de condamner purement et simplement de jeunes hommes impatients.

Il affirme que la direction palestinienne est actuellement modérée; mais que l'éloignement d'une solution au problème risque de voir les représentants des tendances dures prendre le pouvoir.

Pressé de définir d'une manière précise les frontières de la future Palestine dont il parlait, M. Fahoum a déclaré qu'un Etat palestinien serait créé rapidement sur la première portion de territoire palestinien libérée par Israël. Il s'agit d'une question psychologique importante.

Quant au grand Etat palestinien laïc qui engloberait le territoire actuel d'Israël (et permettrait seul à tous les réfugiés de retrouver leur village, comme le leur promet la propagande de leurs chefs), il émet qu'il s'agit d'une étape fort lointaine que notre génération ne verra pas, mais qui demeure un but idéal.

M. Fahoum a repris bien sûr toutes les autres thèses déjà exprimées par nos interlocuteurs précédents.

La discussion avec lui a été assez aisée, même si les réponses ne furent pas toutes très précises.

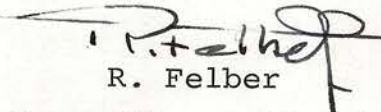
Monsieur Abdullah Al Ahmer, Secrétaire général du parti Baas Arabe socialiste, n'a rien apporté de nouveau à notre groupe. Il a longuement parlé du problème palestinien sans l'éclairer d'un point-de-vue original. Il a rappelé la vocation arabe de son parti, mais il a esquivé les questions concernant l'organisation de son parti et les problèmes relatifs au Baas d'Irac.

D'une manière générale, nous n'avons rien obtenu de bien précis à propos des combats au Liban et du problème du Sahara occidental. M. Mahmoud Riad a seul indiqué qu'il tenterait de mettre un terme par la négociation aux querelles entre Marocains et Algériens et a avoué qu'il n'avait pas été tenu au courant de l'intervention syrienne au Liban.

Nous avons remarqué que les Syriens sont nettement plus durs que les autres Arabes que nous avons rencontrés, ils ont aussi un caractère plus irritable et violent. Partout nous avons remarqué la présence de relations assez étroites avec certains pays de l'Est.

La Syrie est aussi sensible à établir de meilleures relations avec la Suisse et l'Europe, elle regrette par exemple que nous n'ayons pas d'ambassadeur résident à Damas et compare, sur ce point, sa situation avec celle de la Jordanie voisine.

Le groupe et le soussigné se tiennent volontiers à disposition du D.P.F. pour répondre à d'autres questions ou apporter des précisions sur tel ou tel point particulier qui nous aurait échappé ou n'aurait été traité que très imparfaitement dans les lignes qui précèdent.


R. Felber

Conseiller national